



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 12 décembre 2012

Communiqué de presse

**LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :
UNE PRIORITE DE L'ETAT DANS LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS**



Cap Climat, le rendez-vous des acteurs du climat s'est tenu ce mercredi 12 décembre à Lille Grand Palais. Dominique Bur, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a souligné à cette occasion le succès croissant de cet événement devenu incontournable et a rappelé l'importance de la mobilisation des acteurs publics et privés afin de sensibiliser le public aux questions climatiques et à leurs conséquences potentielles.

En raison de sa forte industrialisation, de son positionnement géographique qui en fait une zone de transit et d'un parc de logements anciens consommateurs en énergie, le Nord – Pas-de-Calais est une région fortement émettrice de gaz à effets de serre : en 2008, chaque habitant émettait 11 tonnes équivalent CO2 par an contre une moyenne nationale d'environ 9 tonnes.

Dominique Bur a indiqué que « *la réhabilitation des bâtiments était un enjeu essentiel en terme de lutte contre le changement climatique mais aussi de lutte contre la précarité énergétique, le budget moyen consacré par un ménage à sa facture énergétique ayant augmenté de 32 % en 10 ans* ». Il a illustré l'intervention de l'Etat dans la région en citant les exemples de la mise en œuvre du programme « Habiter Mieux » dans le cadre du programme des investissements d'avenir et la mobilisation des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) pour l'amélioration du parc privé ou encore de la conduite de l'expérimentation d'utilisation des crédits du fonds européen de développement régional (FEDER) pour la rénovation thermique de 7 000 logements à laquelle 18 millions d'euros sont consacrés. Cette action sur l'amélioration de la performance énergétique des logements s'inscrit parmi les orientations du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) adopté par arrêté du préfet le 20 novembre dernier et dont le projet avait été présenté lors de l'édition 2011 de Cap Climat.

Le réchauffement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété et l'efficacité énergétique, l'augmentation des énergies renouvelables dans la composition du mix énergétique et électrique sont autant de questions qui seront abordées dans le cadre du débat national sur la transition énergétique officiellement lancé par le gouvernement avec la première réunion de son Conseil national, le 29 novembre dernier. Le Conseil national du débat procédera par auditions publiques autour des grandes thématiques de la transition énergétique. Il fera appel aux acteurs économiques et sociaux ainsi qu'aux citoyens. Fondé sur la diversité et la pluralité des opinions, le débat sur la transition énergétique prendra la forme de discussions organisées dans les territoires et par la mise en ligne d'un site internet dédié qui intégrera toutes les contributions. A l'issue, le conseil rendra un rapport rendant compte des différentes problématiques qui auront émergé et formulera des recommandations. Le Gouvernement déposera un projet de loi de programmation pour la transition énergétique à la fin du premier semestre 2013.